



**Conseil Economique  
et Social**

Distr.  
GENERALE

TRANS/2001/8/Add. 1  
5 décembre 2000

FRANÇAIS  
Original : FRANÇAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS  
(Soixante-troisième session, 13-15 février 2001,  
point 9 b)ii))

QUESTIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS EN MEDITERRANEE

Travaux des centres d'étude et de formation en matière  
de transport dans la région de la Méditerranée

Information présentée par le Centre d'études des transports  
pour la Méditerranée occidentale (CETMO)

Note: Le présent document est reproduit tel qu'il a été reçu.

\* \* \*

Veuillez noter que la distribution de la documentation pour le Comité des Transports Intérieurs (CTI) n'est plus restreinte. Le secrétariat a adopté, en conséquence, le nouveau système d'affichage où les documents de travail seront présentés comme suit: TRANS/l'année de la session/numéro d'ordre, tandis que les rapports, les ordres du jour provisoires, les résolutions et les publications principales continueront d'avoir le même type de cote qu'avant: ECE/TRANS/numéro d'ordre.

## Mise à jour du

### PROGRAMME DE TRAVAIL DU CENTRE D'ETUDES DES TRANSPORTS POUR LA MEDITERRANEE OCCIDENTALE (CETMO)

Période 2001-2002

## I - INTRODUCTION

Le programme de travail du CETMO pour la période 2001-2002 révisé la version précédente tout en s'adaptant et se coordonnant au programme de travail approuvé par le Comité des transports intérieurs (CTI) pour 2000-2004. Il recueille également, les principaux sujets retenus lors de la 5ème réunion des Coordinateurs nationaux, en novembre 1999.

Le programme tient compte, en particulier, des résolutions et des décisions des différentes instances de l'ONU sur la coordination et le caractère complémentaire du Programme du Centre avec celui du Comité et sur l'octroi au CETMO du Statut de Centre des Nations Unies, recueillies principalement dans les documents du WP5 et ECE/TRANS/72 (49ème session du CTI), ECE/TRANS/74 (50ème session du CTI), E/1988/36-E/ECE/1170 (43ème session de la ECE), et Décision 169/88 de l'ECOSOC.

Le programme de travail est établi de janvier 2001 à décembre 2002. Il concerne plus la première année et son caractère progressif permet de le mettre à jour rapidement. Il comprend quatre sous-programmes et il est accompagné d'une annexe.

Un autre document (CETMO/TRANS/R.46-12/00) détaille le bilan des activités réalisées par le CETMO pendant l'année 2000.

## II - PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PERIODE 2001-2002

### SOUS PROGRAMME 1: De caractère fonctionnel

#### 1.1 Activités organisationnelles

Exposé succinct : Parmi les activités organisationnelles du Centre, il faut souligner :

- La définition et la négociation sur les termes du ***Statut de Nations Unies pour le Centre***.
- ***Les réunions avec les Coordinateurs nationaux*** : Le 30 novembre 1999 a eu lieu la 5ème réunion des Coordinateurs nationaux au CETMO. Pendant la réunion, le travail du CETMO a été révisé et les grandes lignes du programme de travail ont été établies. Les lignes de travail établies comprennent : la mise à jour et l'amélioration de la base de données CETMO et de ses outils d'utilisation et diffusion ; l'analyse et la prévision des flux de transports pour l'identification des priorités à moyen et long terme en Méditerranée Occidentale ; l'appui aux travaux du GTMO et le suivi de la coopération euro-méditerranéenne en matière de transports ; et la facilitation des transports dans la région. Des contacts réguliers avec les Coordinateurs nationaux sont prévus pour la période 2001-2002.

#### 1.2 Mise au point de projets en matière de transports dans la Méditerranée Occidentale

Exposé succinct : Les travaux du Centre peuvent aboutir à l'élaboration de projets traitant un point particulier (infrastructure, transmission des informations, facilitation documentaire, etc.) entre certains pays de la zone

d'activité. Le Centre aide à la mise au point de ces projets et joue un rôle de coordonnateur et de diffuseur visant à assumer leur pleine intégration dans l'ensemble des programmes de travail sur la Méditerranée. Le Centre peut également être chargé par ces pays de la mise en oeuvre, totale ou partielle, de ces projets. Le Centre traduit les résultats, obtenus dans le cadre de ces projets, en propositions à utiliser par d'autres pays de la région, par les deux Commissions Économiques de l'Europe et de l'Afrique et par l'UE.

### **1.3 Participation du CETMO aux travaux du WP5 et du CTI/CEE/ONU**

Exposé succinct : Le CETMO participe et collabore avec les travaux du groupe WP5 ainsi qu'avec le CTI, dans le cadre des relations habituelles du CETMO avec la CEE/ONU. Il faut souligner l'importance de cette collaboration étant donné les activités méditerranéennes du programme du CTI. Un rapport annuel sur les activités du CETMO est soumis au Comité pour que tous les pays de la CEE puissent bénéficier des activités menées à bien par le Centre, y compris l'organisation d'ateliers. Des nouveaux efforts seront déployés pour que le programme de travail du CTI/WP5 donne priorité aux questions intéressant la Méditerranée.

### **1.4 Formulation de propositions à l'intention des Comités de Transports de la CEE/ONU et de la CEA/ONU**

Exposé succinct: L'activité du Centre se traduit par des propositions destinées aux Comités de Transports des régions intéressées. Ces propositions peuvent consister à demander d'approuver des mesures internationales destinées à faciliter le transport dans la région couverte par le Centre ; demander d'étudier des problèmes de transport dont les origines se situent dans des pays hors de la zone normale d'activités du Centre ; demander d'intégrer certains problèmes dans le programme de travail des Comités; etc.

### **1.5 Coopération avec d'autres organismes et institutions internationaux en Méditerranée Occidentale**

Exposé succinct : Le CETMO maintient des relations permanentes de coopération avec les Ministères en charge des transports des pays de la région, avec la Commission Européenne, et avec différents organismes nationaux et internationaux qui agissent également en Méditerranée : SNED (Maroc), SECEG (Espagne), INRETS (France), CNET (Algérie), Chambres de Commerce, etc.

### **1.6 Service de documentation**

Exposé succinct : Le CETMO continue l'amélioration de l'informatisation du Service, la distribution des études que le CETMO publie et la diffusion du bulletin CETMO, informatif et de périodicité trimestrielle (éditions en français et en espagnol), avec la section *Dossier CETMO* où les principaux résultats obtenus dans les différentes études réalisées sont publiés.

Outre les liaisons télématiques à différentes bases de données, le Service dispose de courrier électronique (e-mail: [cetmo@retemail.es](mailto:cetmo@retemail.es)) et d'un site sur Internet (<http://www.cetmo.org>). Le catalogue du fonds documentaire du Service peut être consulté à travers le site web du Centre.

## **SOUS-PROGRAMME 2: Perspectives dans le domaine des transports**

### **2.1 Analyse des flux méditerranéens de transport**

Exposé succinct : Le CETMO poursuivra l'analyse de l'évolution des flux internationaux en Méditerranée Occidentale, tant de marchandises que de voyageurs. Le CETMO approfondira en même temps la connaissance et l'estimation des flux régionalisés de marchandises. Résultats escomptés : Mise à jour de la méthodologie d'estimation des flux régionalisés de marchandises de la sous-base de données CETMO-FLUX ; rapport bisannuel sur l'évolution des flux internationaux en Méditerranée Occidentale ; préparation de l'actualisation du rapport du CETMO de 1989/1990 concernant l'analyse des flux de trafic France/ Péninsule Ibérique/ Maghreb.

### **2.2 Définition de scénarios de référence socio-économiques et des transports**

Exposé succinct : Le CETMO continuera à promouvoir une réflexion visant à définir des scénarios de référence socio-économiques et de transports dans la Méditerranée Occidentale. Cette réflexion prendra compte des travaux déjà réalisés dans l'étude INFRAMED. Résultats escomptés : Participation d'experts des pays maghrébins et du CETMO au réseau thématique THINK-UP sur la « Compréhension des prédictions de la mobilité » du 5ème Programme cadre communautaire de R&D ; diffusion des expériences en Méditerranée Occidentale concernant la prévision de trafics et la planification des infrastructures portuaires et aéroportuaires ; rapport sur les scénarios de référence pour les transports internationaux en Méditerranée Occidentale.

### **2.3 Rencontres des Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale - Groupe GTMO**

Exposé succinct : Après les Rencontres des Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale qui ont eu lieu à Paris, à Rabat (1995) et à Madrid (1997), les lignes de travail à suivre par le Groupe Transports en Méditerranée Occidentale (GTMO) ont été établies. Le programme de travail du GTMO est organisé à partir des quatre axes suivants :

- la définition d'un réseau multimodal de transport dans la Méditerranée Occidentale ;
- la promotion de la simplification des échanges dans la région ;
- la promotion de la participation des pays maghrébins aux programmes de R&D communautaires ; et
- le financement de projets de transport à travers MEDA, et la recherche de modes de financement avantageux.

Le CETMO, chargé du Secrétariat, soutient les efforts du Groupe.

Résultats escomptés : Tenue de la quatrième Rencontre des Ministres en 2001 ; participation au Groupe ad-hoc sur les infrastructures, établi lors de la deuxième réunion du Forum euroméditerranéen des transports ; participation d'experts des pays maghrébins et du CETMO au réseau thématique TRANS-TALK sur les « Méthodologies d'évaluation de politiques et de projets » du 5ème Programme cadre communautaire de R&D.

### **2.4 Suivi de la coopération euro-méditerranéenne en matière de transports**

Exposé succinct : Le CETMO, dans son rôle d'organisme international d'études pour la région, suit les événements en cours et en préparation liés aux relations de transport en Méditerranée Occidentale.

Outre les projets UE-Maghreb le CETMO suit avec une attention particulière les suites de la Conférence de Barcelone (partenariat euro-méditerranéen et programme MEDA) et celles de la 3ème Conférence Paneuropéenne des Transports à Helsinki (PeTrA méditerranéenne).

Le CETMO suit aussi la stratégie établie par la CE dans le cadre du **Forum euroméditerranéen des**

**transports**, qui devrait permettre d'approfondir sur les problèmes des transports en Méditerranée. La deuxième réunion du Forum s'est tenue les 8 et 9 novembre à Bruxelles. La réunion a permis de soutenir la soumission au programme MEDA d'un projet régional sur la facilitation du transport en Méditerranée (« Euro-Mediterranean Transport Policy and Training Project »), ainsi que de constituer plusieurs groupes d'experts concernant les infrastructures, le transport maritime et la recherche en Méditerranée. La CE a nonobstant refusé de traiter avec la priorité demandée par les pays de la Méditerranée Occidentale les questions relatives à la PETra méditerranéenne et au schéma de développement des infrastructures en Méditerranée. Résultats escomptés : Rapport de suivi.

### **SOUS-PROGRAMME 3: Opérations de transport et facilitation**

#### **3.1 Facilitation et harmonisation des procédures douanières et commerciales**

Exposé succinct : Ce point vise à faire progresser des sujets qui font l'objet d'une réflexion commune tendant au développement des échanges commerciaux et du transport dans la région. Ces sujets comprennent des questions de facilitation, de simplification et d'harmonisation. Le projet régional « Euro-Mediterranean Transport Policy and Training Project », qui sera lancé dans le cadre du Forum euroméditerranéen des transports, permettra d'avancer dans des domaines concrets. Résultats escomptés : Organisation d'un séminaire au cours de l'année 2001 pour examiner le degré d'application des accords internationaux en matière de facilitation des transports dans les pays de la Méditerranée Occidentale ; suivi du projet « Euro-Mediterranean Transport Policy and Training Project ».

#### **3.2 Diffusion des technologies de l'information appliquées aux transports**

Exposé succinct : Le CETMO poursuivra ses activités générales de diffusion de l'utilisation des technologies de la communication et l'information appliquées aux transports.

### **SOUS-PROGRAMME 4: Statistiques et informations sur les transports internationaux**

#### **4.1 Harmonisation des statistiques**

Exposé succinct : Le CETMO continuera à développer les activités suivantes, qui visent à assurer la qualité des statistiques issues du Centre :

- L'inventaire des sources existantes : identification des centres de production d'information et de documentation sur les transports de marchandises et de voyageurs dans le cadre de la Méditerranée Occidentale.
- L'analyse des sources sélectionnées: examen critique des statistiques établies, analyse comparative, description des caractéristiques, homogénéité, compatibilité, etc., analyse des dispersions et des propositions pour sauver les différences liées à la création d'une banque de données.
- La collecte des données pour la mise à jour de la Base de Données CETMO.

Résultats escomptés : Ces activités sont réalisées d'une façon permanente avec la collaboration des Coordinateurs nationaux et bénéficient de la participation du CETMO au projet **MEDTRANS** sur l'harmonisation des statistiques de transport en Méditerranée, réalisé dans le cadre du Partenariat euroméditerranéen.

#### **4.2 La Base de Données CETMO**

Exposé succinct : Le CETMO gère une Base de Données sur les flux de marchandises et de voyageurs,

les infrastructures et la réglementation des transports dans la Méditerranée Occidentale. La dernière mise à jour a établi l'année 1997 comme année de référence pour la sous-base sur les flux (CETMO-FLUX), 1998 pour les infrastructures (CETMO-INFRA) et 1999 pour la réglementation (CETMO-LEX). En outre, le CETMO a mis en place en 2000 une nouvelle sous-base avec une sélection de données socio-économiques (CETMO-ASE).

Résultats escomptés : Le CETMO poursuivra la mise à jour bisannuelle des sous-bases CETMO-FLUX et CETMO-INFRA et la mise à jour annuelle de CETMO-LEX. Pendant 2001-2002, un effort est prévu pour améliorer et développer les informations de la Base de Données, ainsi que ses outils de diffusion.

#### **4.3 Diffusion des statistiques**

Exposé succinct : La diffusion de la Base de Données CETMO se fait à travers les Coordinateurs nationaux.  
Résultats escomptés : Une sélection des statistiques disponibles au CETMO sera à la disposition du public à travers son site web.

ANNEXE

LIAISON DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2001-2002 DU CETMO AVEC  
LE PROGRAMME DE TRAVAIL (2000-2004) DU COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS DE LA CEE/ONU

---

**PROGRAMME DE TRAVAIL DU CETMO**

---

**PROGRAMME DE TRAVAIL  
DU COMITE DES  
TRANSPORTS INTERIEURS**

**2. PERSPECTIVES DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS**

Activité 02.1  
Activité 02.2  
Activité 02.5

- 2.1. Analyse des flux méditerranéens de transport
- 2.2. Définition de scénarios de référence socio-économique et des transports
- 2.3. Rencontres des Ministres des Transports de la Méditerranée Occidentale-GTMO
- 2.4. Suivi de la coopération euro-méditerranéenne en transports

---

**3. OPERATIONS DE TRANSPORT ET FACILITATION**

Activité 02.2.2  
Activité 02.5.2  
Activité 02.7  
Activité 02.9  
Activité 02.10  
Activité 02.11

- 3.1. Facilitation et harmonisation des procédures douanières et commerciales
- 3.2. Promotion des TI appliquées aux transports

---

**4. STATISTIQUES ET INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX**

Activité 02.12

- 4.1. Harmonisation des statistiques
  - 4.2. La Base de Données CETMO
  - 4.3. Diffusion des statistiques
-